



Interpellation par la police

Par **lougel**, le **24/11/2011 à 12:53**

Bonjour,

je suis allé dans un bar brasserie pour boire un verre , en entrant je demande au patron si je peux consommer car il était tard ! il m invite a m installer . je prend une boisson alcoolisé (kir) j étais tranquillement assise en buvant mon verre . le patron interpelle devant moi une de ses employés en lui parlant agressivement !!!j intervins gentiment en lui faisant remarquer de ne pas parler comme ca à cette jeune fille!! vexé le patron me dit de quitter son établissement en reprenant mon verre !! je refuse en lui rétorquant que je ne voyais pas pourquoi je sortirais!!! je suis toujours resté poli et calme!! de ce fait il a appelé un de ses amis de la brigade anti criminelle (bac) un nommé fabrice . 3 policiers sont arrivés et m on demandé de sortir ce que j ai fait bien sure . je n ai pas été ennuyé , j ai meme refusé de décliner mon identité en leur expliquant que je ne comprenais pas !!! je n avais rien fait!!!! pour justifier de leur intervention un des policier m a rétorqué que j étais alcoolisé!!!! je leur est bien fait remarqué que le policier fabrice connaissait le patron!! ils n ont pas rétorqué!!! j ai trouvé cette situation tres gênante !!! quel est mon recours par rapport a cette situation que je trouve idnadmissible!!!!le patron du bar a été vexé que je l interpelle devant ses employés mais le respect pour moi c est important!!! il a usé de ses connaissances policière !!! quel recours ai je a cette situation idnadmissible!!!! j ajoute que je n étais pas alcoolisée !!!!